

Algues vertes : les alertes se multiplient après vingt ans d'échec en Bretagne

Le programme de lutte contre cette pollution causée par les nitrates est remis en cause par le tribunal administratif de Rennes. Il enjoint l'Etat à renforcer ses mesures de contrôle. 110 millions d'euros en dix ans ont été engagés.

Par [Stanislas du Guerny](#)

Publié le 19 juin 2021 à 14:30 Mis à jour le 19 juin 2021 à 14:53

[Les algues vertes](#) continuent d'envahir le littoral breton. A chaque début de printemps, elles polluent les plages. 2021 ne déroge pas à la règle. D'après la préfecture des Côtes-d'Armor, « les échouages sont nombreux » alors que les protestations contre les méthodes de lutte engagées par l'Etat ne cessent de se renforcer et prennent une tournure nouvelle... plus coercitive.

Ainsi, le tribunal administratif de Rennes vient, le 4 juin dernier, de donner raison à l'association Eaux et Rivières, qui réclame depuis des mois des mesures plus efficaces concernant le plan d'éradication des algues vertes. Dans son jugement, le tribunal administratif enjoint l'Etat à renforcer le [programme d'actions](#) de lutte contre la pollution des eaux par les nitrates. Il donne quatre mois au préfet pour revoir sa copie afin de renforcer les contrôles sur le terrain pour vérifier que les producteurs respectent bien les textes et mesures.

Une lutte pas à la hauteur des enjeux

De son côté, la commission des Finances du Sénat vient de publier un rapport d'information sur les algues vertes en Bretagne, qui préconise « une ambition plus forte » de l'Etat et de ses partenaires, principalement les collectivités territoriales et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Le sénateur centriste Bernard Delcros, rapporteur de ce document, l'écrit sans détour : « Les nitrates d'origine agricole utilisés en tant que fertilisants et l'usage intensif d'intrants sont les principales causes du développement des algues vertes. » Il estime que les vingt dernières années de politique de lutte contre les marées vertes en Bretagne ne sont « pas à la hauteur des enjeux ».

Le plan, qui couvrait les années 2010 à 2015, s'élevait à 95 millions d'euros « dont 60 % ont été consommés ». Conséquence, celui de la période 2017 à 2021 a été ramené à 60 millions d'euros.

D'après les premiers éléments du rapport que va publier la Cour des comptes fin juin, 110 millions d'euros en dix ans ont été engagés pour tenter de supprimer les ulves polluantes. Une somme jugée très insuffisante par les magistrats, et ce d'autant plus que la moitié de la somme (59 millions d'euros) a été consacrée au ramassage des algues sur les plages, et non à l'aspect préventif !

Mise aux normes des stations d'épuration

LUNDI 21 JUIN 2021

Les agriculteurs situés en amont des huit bassins versants principalement concernés par cette pollution ne veulent pas être les seuls à porter le chapeau. « Le taux de nitrates dans l'eau a baissé de 40 % en vingt ans », tonne régulièrement Didier Lucas, le président de la Chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor. Pour lui, « tout le monde doit jouer le jeu ». Les exploitants pointent du doigt les industriels, mais aussi les collectivités dont les stations d'épuration ne sont pas toujours aux normes.

Reste que les scientifiques s'accordent pour indiquer que plus de 90 % de la pollution des algues vertes est issue des excès de nitrates agricoles. Le sénateur Bernard Delcros considère qu'il « est crucial de renforcer les moyens des services de contrôle qui ont été constamment érodés ». « Les services de l'Etat, écrit-il dans son rapport, ne sont pas à même de les mener à bien. »

Manque d'innovations chez les industriels

L'association Eaux et Rivières, qui a entamé il y a plus de vingt ans son combat contre cette pollution, si elle pointe depuis toujours l'entière responsabilité des productions agricoles, met aussi en cause les [industriels de la filière élevages](#) .

« Ils n'ont pas cherché à innover afin de proposer des programmes de lutte », indique Arnaud Clugery, le directeur d'Eaux et Rivières. « Ils ont enfermé les éleveurs dans un modèle de production sans leur donner les moyens d'en sortir. » C'est aussi l'avis de la Cour des comptes, qui s'apprête à publier son rapport « issu de deux années de travail et des centaines d'auditions », indique aux « Echos » Sophie Bergogne, présidente de la Chambre régionale des comptes de Bretagne, également à la manoeuvre sur ce dossier.

Si les algues disparaissent tous les étés des côtes bretonnes grâce à un ramassage quasi quotidien, les critiques fusent à l'encontre de l'Etat et des principales organisations agricoles qui n'ont pas mis en oeuvre une stratégie suffisamment construite pour stopper cette pollution. « Depuis 2010, on voit même certains élevages obtenir des autorisations d'extension », s'insurge Arnaud Clugery, qui préconise, au contraire, une réduction des cheptels de porcs et de bovins.